

Paris, le 2 mai 2018

Mes chers amis,

Comme vous l'avez vu, le tintamarre médiatique organisé depuis quelques années a fini par pousser la justice à me convoquer et à me « mettre en examen ». Bien que je demeure présumé innocent et sans contrôle judiciaire, il me paraît nécessaire de vous informer directement de cette situation.

Elle risque de peser longuement sur le groupe dans lequel vous travaillez.

Ce tohu-bohu a commencé il y a longtemps, organisé principalement par un employé du groupe renvoyé pour nous avoir détourné des actifs de plusieurs dizaines de millions d'euros en Afrique en transférant gratuitement ceux-ci de la société appartenant à notre groupe à une autre société portant pratiquement le même nom qu'il avait créée pour opérer ses détournements. Il a été pour cela condamné à 3 ans de prison ferme et à devoir nous rembourser près de 10 millions d'euros. Pour se venger il a lancé une campagne auprès des médias, de la police, de la justice nous accusant de tous les maux de la terre.

Tous les faits dont il nous accusait auprès de la police et de la justice ont été tous analysés et classés sans suite par la justice.

Mais il a été rejoint il y a environ 3 ans par des intérêts beaucoup plus puissants qui ont pu donner une résonance beaucoup plus forte à ses accusations, et entraîner la justice à nouveau contre nous.

Venons maintenant aux faits, comme ils font l'objet d'une instruction judiciaire, je ne suis pas censé faire de commentaires. Mais comme ils sont largement étalés dans la presse y compris mes propres déclarations qui nient totalement ces allégations, je crois que je peux vous les préciser.

Ils remontent à environ 10 ans. Ils concernent deux concessions portuaires dont les appels d'offres internationaux ont eu lieu au Togo en 2001 et en Guinée en 2008. Nous avons gagné celui du Togo dès 2001 en étant arrivé premier et celui de Guinée. Nous y sommes arrivés deuxième mais le premier, la société Getma, n'a pu réaliser les investissements promis dans sa réponse à l'appel d'offre et sa concession a été suspendue une première fois dès 2009.

Je vous donne ces précisions sur ces dates parce qu'elles sont importantes dans la mesure où nous sommes accusés d'avoir financé des campagnes politiques en 2010 dans ces deux pays pour obtenir ces concessions gagnées ... avant.

S'agissant de financement de ces campagnes politiques notre groupe n'a pas versé le moindre centime aux candidats ou un quelconque parti politique (même si ça avait été encore autorisé là-bas comme ça l'était en France jusqu'aux années 90...) Et, ceci ne nous est pas reproché.

Ce qui nous est reproché est d'avoir réalisé en Guinée pour cent soixante-dix mille euros et au Togo pour trois cent mille euros des dépenses pour notre propre communication, pour notre groupe, au moment de ces campagnes : publication d'un livre distribué à nos clients et relations – hors d'Afrique pour faire découvrir un État qui après 50 ans de crise pourrait bien s'en sortir grâce à un candidat démocrate ; publicité à l'occasion de manifestations politiques. Ces dépenses qui étaient dans l'intérêt social des sociétés africaines l'ont été en toute transparence comptable et dans le cadre de contrats en bonne et due forme passé entre elles et Euro RSCG, filiale connue dans le monde entier d'Havas qui fait depuis un demi-siècle des événements de ce type.

Enfin il m'est reproché d'avoir favorisé l'embauche d'un cadre togolais pour lancer Havas Média en Afrique ce qu'il a fait en toute réalité, créant des locaux, ouvrant ces nouveaux métiers sur place à notre groupe ce dont je me souviens parfaitement pour l'avoir vu faire comme des centaines de témoins togolais que nous pourrions présenter.

Mais comme il est africain et de la famille du Président, la suspicion légitime est en marche. D'abord la nomination d'un africain à un poste de cadre au lieu d'un expatrié qui pourtant connaît bien moins le pays et coûte beaucoup plus cher, semble suspecte et est décriée même par certains de nos propres cadres. Ensuite sa relation familiale... Ne serait-ce pas un emploi fictif et au fond la contrepartie de l'obtention du port ?

J'ai eu beau expliquer la chronologie que je viens de vous décrire : nous avons postulé à ces concessions à une époque où aucune des deux personnalités concernées n'étaient au pouvoir ! J'ai eu beau expliquer que l'obtention d'un port était dépendante d'investissements considérables de plusieurs centaines de millions d'euros et dont la rentabilité ne se trouvait que dix ou vingt ans plus tard ; qu'il fallait s'engager sur des quantités minimums de containers qui transitent par le pays ce qui imposent un réseau mondial que seuls quelques groupes ont, et que donc au total aucun technicien – aucun ministre – aucun chef d'État ne choisirait pour gérer le poumon logistique de leur pays un groupe par amitié ou par contrepartie de quelques centaines de milliers d'euros. J'ai eu beau produire un rapport d'expert auprès de la Cour de Cassation et une note de notre direction juridique démontrant tout cela, j'ai vu au cours de ces journées que mes interlocuteurs avaient une vision différente.

Ces personnes qui ont été naturellement dans leur rôle d'inquisiteur mais malgré cela loyales et courtoises, avaient en tête une vision de l'Afrique tellement différente de la réalité, tellement misérabiliste, où un Président peut décider, tout seul, sans le gouvernement, sans les experts des ministères, sans l'Assemblée nationale, pour quelques cadeaux de pacotilles de « donner » la gestion de ce qui est le plus essentiel à la bonne marche de son économie et à la vie de millions d'habitants le port par lequel peuvent arriver tous les produits importés et ressortent toutes les exportations...

La fable a été bien préparée et on en oublie le pédigrée de l'auteur... Et on tord les faits pour qu'ils entrent dans le décor préconçu.

Je suis profondément désolé des tourments que le groupe va subir. Pour avoir suivi pareilles mésaventures qui sont arrivées à plusieurs de mes amis ou collègues entrepreneurs, je sais que ça sera long : de rebondissement en rebondissement, de nouvelles perquisitions en feuilleton dans la presse, de témoignages 10 ans après ...

Mais n'ayons pas peur, poursuivons notre travail.

Notre groupe existe depuis 196 ans, il a traversé avec succès des révolutions françaises, deux guerres mondiales et bien d'autres choses. Je suis sûr que nous saurons traverser ensemble cette épreuve.

Soyons fiers de ce qu'ont fait et font chaque jour les collaborateurs de nos divisions Afrique. Ils contribuent à la prospérité de ces pays et à la nôtre.

Soyons solidaires dans ces moments difficiles.

Nous allons devoir nous battre dans les médias, nous allons devoir nous battre avec nos avocats dans les tribunaux, nous allons devoir nous battre pour rétablir la vérité et garder la confiance de nos clients, de nos partenaires. Je sais que beaucoup d'entre vous souffrent déjà de cette situation par des clients ou des partenaires qui s'inquiètent ou hésitent à continuer avec nous.

Vous savez que mon futur successeur à la tête de la société Bolloré souhaite plus de transparence, plus de confiance. Il l'a dit et écrit, il a raison, il faut le faire. Mais que cela ne remette pas en cause la magnifique réalisation de nos équipes africaines.

Que ces difficultés momentanées dans deux de nos pays d'Afrique où, soit dit en passant, les Présidents élus démocratiquement ne cessent de faire progresser le pays au service duquel ils sont, ne fassent pas oublier tous nos autres succès : nos positions mondiales dans les films d'emballage et les condensateurs ; nos bus électriques qui circulent avec succès dans de nombreux pays ; l'ouverture de nos services d'autopartage à Singapour ou à Los Angeles ; nos bornes interactives et de sécurité présentes dans tous les aéroports ou gares du monde ; le nouveau dépôt pétrolier créé à Rouen, les entrepôts construits à Singapour ou Miami ; le brillant redressement de Canal et les performances désormais reconnues par tous de notre joyau : Universal N°1 mondial de la musique ...

La vie des grands groupes industriels et financiers est de surmonter les obstacles rencontrés lors de la construction de nos entreprises. Nous en avons d'autres : en Italie par exemple, dans les jeux vidéo mais récemment nous avons pu trouver une solution pacifique et rémunératrice sur Ubisoft tout en prenant 100% de Gameloft l'un des leaders mondiaux de jeux sur mobile... et nous en aurons d'autres.

Pour revenir à ces affaires judiciaires, elles finiront par se résoudre devant les faits. Et l'image déformée de l'Afrique où désormais toutes les grandes puissances économiques mondiales veulent venir, sera rétablie.

N'ayons pas peur, notre groupe poursuivra sa route !

Ma succession à sa tête a été préparée depuis longtemps et est désormais effective et satisfaisante.

En fêtant il y a 15 mois son 195ème anniversaire à Notre Dame de Kerdévot, juste à côté de là où il a été fondé, j'avais dit que notre force était nos équipes du monde entier, leurs compétences, leur courage, leur esprit d'équipe.

Je compte sur vous.

Je vous remercie bien amicalement.

Vincent BOLLORÉ